

## **B.T.S. TRANSPORT**

### **PROFIL DE L'EMPLOI :**

Le titulaire d'un BTS Transport est appelé à exercer son activité professionnelle dans des entreprises de transport et auxiliaires du transport : commissionnaires, transitaires, loueurs de véhicules industriels et dans les services logistiques des entreprises industrielles et commerciales.

Il a pour mission :

- soit d'assister un chef d'entreprise ou un directeur d'exploitation
- soit d'assumer la responsabilité d'un secteur d'activité de l'entreprise.

Il peut être :

- Chef d'exploitation ou adjoint
- Chef de quai
- Responsable d'entreposage
- Affréteur
- Chef de camionnage
- Responsable transit
- Responsable du service après vente.

*Ce BTS donne l'équivalence de l'attestation de capacité, diplôme délivré par le ministère des transports, nécessaire aux personnes souhaitant s'établir transporteur de marchandises ou de voyageurs.*

### **DOMAINE DE COMPETENCE :**

Etre capable de :

- Organiser et suivre les prestations transport
- Gérer un quai
- Choisir des matériels de transport et de manutention
- Calculer les coûts des prestations et les marges
- Mettre en place et déterminer des indicateurs d'exploitation
- Gérer les dossiers litiges
- Définir les postes de travail et profils d'emploi
- Gérer une équipe

### **MODE D'EVALUATION :**

Examen ponctuel

### **APRES LE DIPLOME :**

Ce BTS est bien adapté pour s'insérer dans la vie professionnelle. Il est toutefois possible de se spécialiser dans un mode de transport (maritime, aérien...) ou en logistique.